



Le jeudi 5 avril 2018, à la date initialement prévue pour le rassemblement « Indépendance pour Arkéa » à Paris, une première délégation a honoré un rendez-vous au ministère du travail le matin avant qu'une seconde délégation ne soit reçue au ministère de l'économie et des finances, en fin d'après-midi.

Le matin à 11h, pour la réunion au ministère du travail, la première délégation était composée de 7 salariés du groupe Arkéa et plus précisément de 6 élus du personnel et d'un représentant du collectif de salariés : Anne-Sophie Berthou (sans étiquette), Gildas Bescond (ASISA), Fabrice Grivot (CFDT), Christophe Le Berre (CFDT), Hervé Louarn (collectif « Indépendance pour Arkéa »), Alexandre Paloyan (UNSA Financo) et Marie-Laure Quétier (ASISA).

La délégation a été reçue par Madame Evelyne Trotin, conseillère en charge de l'anticipation des PSE, et par Monsieur Patrice Ivon, conseiller en charge des mutations économiques auprès de Madame la Ministre du Travail, Muriel Pénicaud.

Les salariés ont exposé la situation du groupe Arkéa au sein de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel. Ils ont démontré que la pérennité des emplois est clairement menacée et que l'autonomie d'Arkéa n'est aujourd'hui plus que de façade. En relatant les événements de ces derniers mois (modification des statuts de la CNCM, putsch au Crédit Mutuel du Massif Central, projets de croissance externe compromis, procédure de sanction à l'encontre des dirigeants d'Arkéa, etc.) ils ont mis en lumière les velléités centralisatrices de la CNCM, destructrices de nos emplois.

Madame Evelyne Trotin et Monsieur Patrice Ivon ont écouté et porté attention à notre dossier. Ils ont pris conscience des risques sur l'emploi qui résulteraient d'une perte de l'autonomie d'Arkéa et suivent désormais les démarches entreprises.

L'après-midi à 19h, la seconde délégation, à laquelle participait le secrétaire adjoint du syndicat ASISA, a été reçue à Bercy par le cabinet de Monsieur Bruno Lemaire, Ministre de l'Économie et des Finances.

Les membres du cabinet du ministère ont été à l'écoute et ont consacré plus de temps que prévu aux échanges qui se sont terminés vers 20h15. Ils ont cependant conclu en indiquant qu'ils ne souhaitaient pas de modification de la loi (ils n'ont pas dit que c'était impossible) pour diverses raisons techniques et par rapport aux impacts que cela pourrait avoir sur le paysage bancaire français en général. Ils considèrent qu'un régulateur indépendant (ACPR et BCE) a été mis en place pour traiter ce type de dossier et que le gouvernement ne doit pas s'en mêler. Le point positif, c'est qu'ils ont indiqué ne pas vouloir prendre position, ni dans un sens, ni dans l'autre.

En cette période décisive pour notre avenir, restons mobilisés pour défendre l'entreprise Arkéa, nos collègues, nos emplois.